



EXTRAIT N°06/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 FEVRIER 2019

Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

Date de la convocation :
Le 29 janvier 2019

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

En début de séance :

Présents 17
Procurations 1
Absents 11
Excusés 4

En cours de Séance :

Présents 18
Procurations 1
Absents 11
Excusés 3

L'an deux mil dix-neuf et le quatre février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et, en l'absence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE, sous la présidence de M. Simon MORIN.

PRESENTS : Adjoints : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme CALVEYRAC Arlette, M. NOLEO Eric, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.

Conseillers municipaux : M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. VERIN Fred, M. COURTINARD Jean-Marc, M. BOLO Laurent, M. NAPOLY Raymond, M. MARLET Camille

ABSENTS EXCUSES : M. Athanase JEANNE-ROSE, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. Mathurin BASTE, M. PETIT Claude-Henri.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CHARLEC Charlery, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, JOSEPHINE Adrien, Mme ARNETON Thérèse, Mme LAMIN Marie-Josée.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (Directeur Services Techniques).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Eric NOLEO pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019
DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE
ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration Territoriale de la république, en son article 11,

Vu les articles L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1 du CGCT

Vu l'article 107 de la loi NOTRE,

Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes des textes susvisés dans les communes de plus de 3500 habitants, un débat a lieu sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Sur proposition de la commission des finances réunie le jeudi 24 janvier 2019,

.....

Les membres du conseil municipal, après en avoir débattu,

PRENNENT ACTE, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2019 de la ville et du budget annexe « Energies renouvelables » présenté par le Maire au vu d'un rapport joint en annexe du présent extrait.

Ce débat est consigné au Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 février 2019.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 04 février 2019

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Pour le Maire,
et par délégation
le 1^{er} adjoint

(Signature)
Simon MORIN